



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61955

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2024

ÉDITÉ LE 18/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1998

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/01/2005  
65 920

Raison sociale : SURGET ET FILS SARL

11 RUE DES ARENES  
19460 NAVES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TULLE B419435540

Siret : 419 435 540 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 23455/1-1

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5476995004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5476995004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Téléphone : 05 55 26 12 81

Portable : 0672369903

Site Internet :

E-mail : sarl-surget-et-fils@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

SURGET MARIE HELENE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	13/10/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/09/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/11/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Plombier)	13/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES  
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT  
6 ALLEE DUKE ELLINGTON  
B.P. 40012  
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.